



## Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

### RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL « ÉGALITÉ DES CHANCES »

15 juin 2021

#### Ministère des Solidarités et de la Santé

- Membres présents .....2
- Validation du compte-rendu de la séance précédente et modification de la date de la réunion du mois de septembre .....3
- Intervention de Barbara Bazoly, cheffe au Pôle Relations avec les associations et partenariats à la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire du ministère de l'Éducation Nationale sur la place des associations et des acteurs parascolaires sur l'ensemble du territoire. Échanges avec le groupe. **Erreur ! Signet non défini.**
- Intervention d'Emmanuelle Murcier, déléguée nationale de l'Association Fédérative des Universités Populaires des Parents (UPP), sur la démarche des UPP, les points de repère de l'accompagnement des parents à partir de retours d'expériences, et une présentation d'un exemple de recherche réalisée par une UPP relative à la réussite scolaire. Échanges avec le groupe. ....**Erreur ! Signet non défini.**
- Intervention de Sylvie Davieu, responsable d'établissements de l'association Les Apprentis d'Auteuil sur les missions de haltes des parents des Apprentis d'Auteuil en lien avec l'aide à la parentalité et l'accompagnement dans la relation parents-professeurs .....**Erreur ! Signet non défini.**
- Conclusion .....**Erreur ! Signet non défini.**

**Membres présents :**➤ **INTERVENANTES**

**Barbara Bazoly**, cheffe au Pôle Relations avec les associations et partenariats à la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire du ministère de l'Éducation Nationale sur la place des associations et des acteurs parascolaires sur l'ensemble du territoire. Échanges avec le groupe.

**Emmanuelle Murcier**, déléguée nationale de l'Association Fédérative des Universités Populaires des Parents (UPP), sur la démarche des UPP, les points de repère de l'accompagnement des parents à partir de retours d'expériences, et une présentation d'un exemple de recherche réalisée par une UPP relative à la réussite scolaire. Échanges avec le groupe.

**Sylvie Davieu**, responsable d'établissements de l'association Les Apprentis d'Auteuil sur les missions de haltes des parents des Apprentis d'Auteuil en lien avec l'aide à la parentalité et l'accompagnement dans la relation parents-professeurs

➤ **COLLÈGE DES PARTENAIRES SOCIAUX**

Christine SOVRANO (CGT)

➤ **COLLÈGE DES PERSONNES QUALIFIÉES**

Bernard MORIAU (Médecins du Monde)

➤ **COLLÈGE DES PERSONNES CONCERNÉES**

Sonia BENMAA (Apprentis d'Auteuil) Rapporteuse

Sylvie HÉBERT LELIEVRE (AF UPP)

Lucienne SOULIER (ATD Quart Monde) Co-présidente

Gemina CHARKIT (UPP)

Sonia BENMAA (Apprentis d'Auteuil) rapporteure

➤ **ADMINISTRATIONS**

Jean DHEROT (DGCS)

➤ **COMITÉ SCIENTIFIQUE**

Charlotte MIOT (CASVP)

Fabrice MURAT (DEPP)

➤ **INVITÉS**

Nathalie PICARD (Mairie des Mureaux)

Chantal LEITE (UPP Grigny-Viry)

Bahae HAMMOUTI (UPP Les Mureaux)

Latifa EL OUAFI (AF UPP)

➤ **SECRETARIAT GÉNÉRAL DU CNLE**

Juliette RAMSTEIN (CNLE)

**Compte-rendu :**

*La séance est ouverte à 9 heures 35.*

**Validation du compte-rendu de la séance précédente et modification de la date de la réunion du mois de septembre**

*La séance est ouverte à 9 heures 35.*

### 1. Validation du compte-rendu, présentation et modification de la date de réunion du mois de septembre.

**Juliette RAMSTEIN (CNLE) :** Tout d'abord, avez-vous des modifications ou des ajouts en ce qui concerne le compte-rendu ?

*Aucune remarque.*

### 2. Intervention de Barbara Bazoly, chef Pôle Relations avec les associations et Partenariats à la direction générale de l'enseignement scolaire du Ministère de l'éducation sur la place des associations et acteurs parascolaires sur l'ensemble du territoire.

**Barbara BAZOLY (DGESCO) :** Merci à tous pour votre invitation à ce groupe de travail. Pourquoi le Pôle Relations ? La DGESCO entretient des relations fort nombreuses avec un certain nombre de partenaires et souhaite renforcer la complémentarité entre toutes les politiques ministérielles. Nous nous sommes rendu compte, après chaque étape importante (2015 ou après l'assassinat de Samuel Paty), que l'école était réinterrogée sur ses fondamentaux. Que faire ? Quels sont les acteurs pouvant intervenir ? Il faut que l'école s'ouvre à d'autres acteurs pour ne pas fonctionner en chaîne fermée.

Nous cherchons donc à construire un cadre de partenariat, cadre qui est toujours en mouvement. Nous ne sommes pas dans un cadre où le ministère passerait un appel d'offres sur des thématiques sociétales, mais sur des conventions, des discussions. Les partenariats peuvent se décliner de plusieurs manières : des conventions, des agréments (un label venant reconnaître la qualité d'une association intervenant dans les écoles), des subventions annuelles ou pluriannuelles qui permettent de faire ressortir des partenaires sur des thématiques.

La DGESCO dispose d'un budget annuel subventions d'environ 60 millions d'euros, réparti en deux groupes. Il y a un corpus de 20 associations, en convention pluriannuelle d'objectifs, constituant les partenaires traditionnels de l'école. Ce sont celles qui, institutionnellement, ont accompagné l'école depuis sa création. L'autre groupe est constitué de partenaires plus récents, axés sur des thématiques (ATD Quart Monde, SOS Racisme, etc.). Au niveau de la répartition, la subvention la plus élevée va à la Ligue de l'Enseignement (25 millions d'euros), la plus faible à ATD Quart Monde (environ 35 000 euros).

Ces associations travaillent à la fois avec les élèves et les parents autour de 22 priorités. Ces priorités sont réparties en trois ambitions. La première est la réussite scolaire de tous : assistance scolaire, lutte contre le décrochage, lutte contre l'illettrisme, apprentissage de la lecture, etc. La deuxième ambition est relative au développement du parcours citoyen, portant sur la laïcité, l'égalité filles-garçon, la lutte contre les discriminations, etc. La troisième ambition concerne la vigilance éducative, à savoir la formation et l'accompagnement des acteurs de l'éducation, acteurs pouvant à la fois être dans et hors du système. Une grande part de cette troisième ambition concerne les parents, pour que ces derniers se familiarisent avec l'école, ceci représentant un volume financier conséquent. C'est, pour la FCPE, 440 000 euros par an et, pour l'AFEV, 265 000 euros

L'idée est de se dire que l'école n'est pas un lieu fermé, mais ouvert à la société. De manière générale, à chaque fois qu'il y a un grand mouvement de société, la sous-direction mobilise ses partenaires pour que les enjeux mobilisés soient traités, au sein de l'école. Ces sujets sont des sujets tout bonnement passionnants, toujours avec cet objectif de faire des individus des citoyens responsables.

**Juliette RAMSTEIN (CNLE) :** Comment définissez-vous un citoyen responsable ?

**Barbara BAZOLY (DGESCO) :** C'est tout ce qui inscrit dans le parcours citoyen. Nous, de notre côté, nous allons travailler sur la notion de genre, mais aussi sur l'ouverture de l'esprit et le développement de l'esprit critique. L'objectif est que l'opinion du jeune soit argumentée et étayée par des faits.

**Lucienne SOULIER (ATD Quart Monde)** : Quelles sont les associations partenaires ? J'aimerais avoir quelques exemples concrets.

**Barbara BAZOLY (DGESCO)** : Il y a les 20 partenaires réguliers avec lesquels nous travaillons depuis plus de 10 ans. Il y a donc l'AFEV, ATD Quart Monde, CVA, FCPE, Éclaireurs de France, etc.

**Lucienne SOULIER (ATD Quart Monde)** : Comment travaillent-ils concrètement ?

**Barbara BAZOLY (DGESCO)** : ATD Quart Monde va recevoir sa subvention, la même sur trois ans, puis, avec elle, seront définies les priorités sur lesquelles elle devra travailler. Par exemple, l'association a récemment, sur la ville de Noisy-le-Grand, en Seine-Saint-Denis, monté un projet. Comment mesurer les résultats de ces actions ? Ils peuvent l'être concrètement : on peut par exemple voir le nombre de parents qui se sont rendus à l'évènement, etc. Typiquement, sur ce genre d'associations, il n'y a pas d'appel à projets.

Concernant les appels à projets, ils sont souvent lancés sur un mois et basés sur une liste de thématiques principales. Un conseil consultatif reçoit ensuite les demandes. Il est souvent demandé, dans le cadre des appels à projets, que ces derniers puissent couvrir plusieurs territoires et produire des ressources qui, in fine, pourront être partagées avec le plus grand nombre.

**Nathalie PICARD (Mairie des Mureaux)** : Avez-vous également monté des partenariats avec les communes ?

**Barbara BAZOLY (DGESCO)** : C'est un autre bureau qui s'occupe de cela. Nous, nous sommes vraiment sur tout ce qui est associatif. Également, je n'ai pas parlé des conventions-cadres qui permettent de relayer l'action du politique en direction des conseillers académiques. Globalement, le travail que nous faisons est extrêmement interactif : il y a environ 30 à 40 demandes d'expertise et de partenariats par semaine. Comment est-ce que cela se passe ? Une fois qu'une thématique de travail est identifiée, qu'une expertise est demandée, le réseau de la DGESCO est interrogé pour trouver les acteurs les plus capables d'apporter une solution.

**Gemina CHAKRIT (UPP Echirolles)** : Comment est-ce que le référent sur le terrain est identifié, contacté ? Comment est-ce que, d'une certaine manière, on sait qu'il existe ?

**Barbara BAZOLY (DGESCO)** : Nous avons une sorte d'annuaire. Nous réunissons également toutes les associations une fois par an, associations dont la moitié fait l'objet d'un dialogue régulier au niveau académique. Pour plus de détails, vous pouvez consulter le site de l'académie.

**Juliette RAMSTEIN (CNLE)** : Pouvez-vous donner quelques exemples d'actions que vous avez pu mener ? Vous avez cité le Bataclan et l'assassinat de Samuel Paty. Que déployez-vous dans ce genre de cas ?

**Barbara BAZOLY** : Nous avons fait appel à des associations que nous avons déjà identifiées, ces dernières étant, comme je l'ai dit, classées par thématiques. Nous les avons donc missionnées pour qu'elles aillent sur le terrain, interviennent dans les classes. Il faut savoir, souvent, que la parole portée par le proviseur ou les professeurs n'est pas reçue de la même manière que celle portée par des intervenants extérieurs. Certaines associations ont pu, par exemple, intervenir sur le projet de loi confortant les principes républicains. Lorsque nous avons fait appel à des associations que nous ne connaissions pas vraiment, nous avons été particulièrement vigilants, notamment par la signature d'une charge d'engagement.

**Juliette RAMSTEIN (CNLE)** : Est-ce que ces actions viennent en soutien des professionnels de l'enseignement ?

**Barbara BAZOLY (DGESCO)** : Oui, tout à fait.

**Lucienne SOULIER (ATD Quart Monde)** : Est-ce qu'un bilan, sur ces actions, est ensuite réalisé ? Si oui, est-il consultable ?

**Barbara BAZOLY (DGESCO)** : Là, c'est plus compliqué, car nous sommes justement en train de mettre en place certaines choses. Vous le savez, mais la loi nous oblige, lorsque la subvention accordée est supérieure à 23 000 euros, à rendre publics la convention et le montant, démarche qui n'était pas réalisée jusqu'à présent. Nous sommes donc en train de travailler à systématiser ce rendu public des conventions. À l'avenir, tout cela figurera sur data.gouv. Aussi, j'ai oublié de le dire, mais dans beaucoup d'associations, il y a énormément d'enseignants mis à disposition.

### 3. Intervention d'Emmanuelle Murcier déléguée nationale de l'association fédérative des Université Populaires des Parents (UPP) sur la démarche des UPP, les points de repères de l'accompagnement des parents à partir de

## retours d'expérience et une présentation d'un exemple de recherche réalisée par une UPP relative à la réussite scolaire.

**Emmanuelle MURCIER (AF UPP) :** Bonjour à tous et merci pour l'invitation. Je vais commencer par vous présenter les UPP. Dans un second temps, j'irai dans le détail de l'UPP d'Aulnay-sous-Bois et Latifa vous présentera les résultats d'une recherche sur la réussite et l'amélioration des relations parents – écoles. Enfin, nous aborderons la manière par laquelle les actions de parentalité peuvent permettre d'améliorer la réussite des enfants.

Les UPP ont été créées en 2015 au sein d'une autre association qui s'appelle l'ACEP, fédération des crèches parentales et des lieux d'accueil de la petite enfance à participation parentale. Néanmoins, depuis deux ans, les UPP sont portées par une association autonome (l'Association Fédérative des Universités Populaires de Parents et des Initiatives Parentales Citoyennes). L'idée sous-tendant tout cela était qu'il y ait le même partenariat aux niveaux national et local, c'est-à-dire une alliance entre des parents, des universitaires, des professionnels et des fédérations. Nous pensons que l'éducation est une responsabilité partagée avec des visions différentes selon la place que l'on a, visions qui doivent être dépassées pour favoriser la réussite.

Pourquoi la création des UPP ? À l'époque, le discours sur les parents des quartiers populaires était très stigmatisant, les raccourcis sur le thème de la délinquance étant extrêmement nombreux, pointant notamment un manque d'attention de la part des parents. Il y avait également beaucoup de discours sur la parentalité émanant de philosophes, de sociologues, etc., sans que les principaux concernés ne soient impliqués : le discours était « sur, mais pas avec ». Les objectifs des UPP sont donc de donner la parole aux parents, mais aussi de clarifier leurs savoirs pour les croiser avec une variété d'expertises et de débattre avec tous les acteurs, et ce pour améliorer le contexte éducatif.

Ces paroles et ces expertises croisées s'étant réalisées, l'idée est qu'ils aillent ensuite débattre, avec les enseignants, les travailleurs sociaux et les élus, des thématiques travaillées. C'est donc un rôle de citoyenneté, directement sur le territoire, avec la mise en place d'initiatives très diverses.

Au niveau de la méthodologie, la recherche, dans le cadre des UPP, dure plusieurs années : le processus est long, au moins trois ans. Il y a donc, au début, la constitution du groupe. Il y a ensuite, normalement au bout d'un an, la définition d'une question collective de recherche, plusieurs universitaires aidant. Cette phase est très intéressante puisque c'est à ce moment-là que les parents déculpabilisent, se rendant compte que leurs difficultés sont liées à des enjeux sociaux, économiques et politiques : ils ne sont donc pas les seuls responsables.

Les thèmes de recherche travaillés depuis 2005 sont la coéducation, l'école et la réussite scolaire, la transmission des valeurs, notamment pour les familles issues de l'immigration, la violence, la protection de l'enfance, le handicap, etc. Il y a, à côté du volet recherche, un volet action citoyenne, qui concerne les actions à instaurer directement sur les territoires, dans les quartiers : organisation de colloques, de conférences, de forums dans les écoles et les collèges, intervention au niveau de la formation des professionnels (travailleurs sociaux et enseignants). Au niveau national, il y a le sujet de la formation des animateurs UPP. Il y a également, tous les ans, l'organisation d'un séminaire rassemblant tous les parents le souhaitant qui permet de mettre en commun toutes les recherches locales. Il y a enfin le sujet de la production d'ouvrages, synthèse des recherches, tous les quatre ans. Aussi, depuis 2005, une cinquantaine d'UPP a été créée, essentiellement dans les régions urbaines (essentiellement en Île-de-France, Rhône-Alpes et Hauts-de-France).

Si la crise sanitaire le permet, le prochain colloque aura lieu le 11 octobre, au ministère, tous ceux présents aujourd'hui étant évidemment invités.

**Latifa EL OUAFI (AF UPP) :** Un premier groupe de parents s'est constitué au sein de l'association des trois quartiers (Aulnay-sous-Bois) et nous avons vite compris que les inquiétudes au niveau de la réussite scolaire des enfants et de la stigmatisation des quartiers étaient prégnantes : notre question de recherche est venue à ce moment, avec le concours de Monsieur Didier LAPEYRONNIE. La question de recherche était la suivante : dans un environnement socialement difficile, quelles sont les conditions de la réussite éducative ? Partant de là, nous avons ensuite établi la méthodologie de recherche, à savoir les questionnaires et les entretiens. Nous sommes après parvenus à faire émerger des modèles éducatifs portant sur l'organisation de la famille, la place du père et de la mère, les types de relations (autoritaires, communicatives, etc.), les valeurs, notamment religieuses, etc. Au niveau de la définition des termes de la question de recherche, un environnement social difficile recoupe les enjeux économiques et sociaux, notamment le taux de chômage, le pouvoir d'achat, la précarité des métiers, la pénibilité au travail, la monoparentalité des familles, le repli des quartiers, etc.

Les parents ont globalement conscience de l'importance des enjeux éducatifs, tout en exprimant des réserves vis-à-vis de l'Éducation nationale et déplorant le manque de supports sur lesquels prendre appui. Tous ces éléments génèrent des

tensions. Les parents et les enseignants se rejoignent sur le fait que l'éducation des enfants nécessite des investissements importants. Les professeurs, de leur côté, ont du mal à finir les programmes, mais nous avons remarqué que l'adaptation de ces derniers pouvait donner lieu à une amélioration des résultats. Il y a également le sujet du manque d'expérience des professeurs.

*En raison de problèmes techniques, Madame Latifa EL OUAFI rejoint la séance par téléphone.*

En conclusion, il a été démontré que les inégalités sociales étaient tout de même compensées par le système scolaire. Partant de ce constat, nos réflexions s'interrogent sur les conditions de la réussite éducative dans les milieux défavorisés. Il en ressort de l'enquête que la réussite existe bien dans les quartiers populaires, nombre de professeurs et de parents ayant pu témoigner de parcours positifs, cette réussite nécessitant cependant un fort investissement des parents et des enseignants compte tenu du sentiment de devoir en faire davantage. Certaines conditions favorisent cet investissement, à savoir le fait qu'un établissement bénéficie de continuité éducative et pédagogique, permettant l'instauration d'un climat de confiance et d'engagement réciproque. Le sentiment général est que la réussite éducative dans les quartiers défavorisés est possible, mais à condition que ce positionnement social ne soit pas considéré comme un obstacle, mais plutôt comme une donnée avec laquelle il faut composer. En outre, accompagner des enfants issus de milieux défavorisés sur un parcours de réussite ne relève pas uniquement d'une question de moyens matériels, mais aussi de la posture et de la pédagogie.

Parallèlement à ces recherches, des actions citoyennes ont été déployées, comme des contes pour enfants pendant la pause méridienne, cela ayant été très bien accueilli, des relevés de bulletin, des personnalisations d'accompagnement scolaire pour les enfants les plus en difficulté.

**Bernard MORIAU (Médecins du Monde) :** Le travail accompli est impressionnant. J'aurais voulu connaître la position de l'Éducation nationale vis-à-vis de tout le travail réalisé. Aussi, pouvez-vous communiquer un bilan, chiffrer, attester d'une amélioration de la réussite scolaire dans les établissements concernés par vos interventions ?

**Latifa EL OUAFI (AF UPP) :** Je peux affirmer que cela a, au niveau de l'école ou du centre social, changé beaucoup de choses, notamment par un effet domino, d'autres acteurs s'étant progressivement investis comme cette maman qui est venue proposer des jeux éducatifs, l'après-midi. Il y a donc eu cette dimension de création de lien et de proximité, ce qu'un des directeurs a explicitement relevé. Les parents ont également fait part de leur satisfaction, venaient plus aux réunions, etc. Au niveau des résultats scolaires en tant que tels, nous avons globalement noté des progressions, mais celles-ci ne peuvent pas être qualifiées de changement radical. Cela étant, il y a des améliorations au niveau de la posture, de l'implication des parents et du « goût du travail ». Après, au niveau de l'Éducation nationale en tant que telle, je ne pourrai pas vous dire.

**Bernard MORIAU (Médecins du Monde) :** Y a-t-il une « reconnaissance » de la part de l'Éducation nationale ? Ce que vous êtes en train de faire est tout de même, d'une certaine manière, un peu pionnier.

**Latifa EL OUAFI (AF UPP) :** Le sous-préfet reconnaît que nous sommes une force vive et s'est dit prêt à nous accompagner dans la mise en place d'instances spécifiques, notamment vis-à-vis des parents. D'une certaine manière, le travail a été reconnu, mais peut-être pas comme il se devrait. Cela étant, nous ne sommes pas dans une recherche de reconnaissance et souhaitons, plutôt, rester « dans l'ombre » et ne pas devenir « trop institutionnels ».

**Emmanuelle MURCIER (AF UPP) :** Si la question est de savoir si nous sommes explicitement reconnus par l'Éducation nationale, je vous dirais qu'il y a eu des contacts très étroits et que nous attendons un agrément pour la nouvelle association. Par rapport aux actions citoyennes des différents UPP, je dirais que c'est varié, certains établissements restant un peu fermés à la participation des UPP, d'autres non. En outre, pour rappel, la démarche des UPP suit une méthodologie assez cadrée et lorsque les parents participent, ils le font au titre d'une expérience et d'une réflexion collective qu'ils ont nourrie pendant trois ans. Ainsi, lorsqu'ils interviennent, ils ne le font pas que pour leurs enfants, mais pour tous les enfants. Il faut également pointer la relative méfiance entre enseignants et parents, méfiance qui doit à tout prix être réduite.

**Barbara BAZOLY (DGESCO) :** Qu'en est-il au niveau du mentorat ?

**Emmanuelle MURCIER (AF UPP) :** Est-ce que vous parlez des actions menées par l'AFEV ? Si nous travaillons beaucoup avec eux, les UPP agissent plutôt en dehors du domicile familial.

**Lucienne SOULIER (ATD Quart Monde) :** Est-ce que les recherches des UPP incluent les familles d'ici ? J'ai eu des contacts avec des parents des trois cités de Poitiers qui se sentaient un petit peu oubliés. Personnellement, je n'ai pas envie d'être mise dans l'indifférence.



**Sylvie HEBERT LELIEVRE (UPP Dieppe)** : Tout le monde est invité puisque nous nous adressons globalement aux personnes des quartiers. Nous sommes intervenus dans les MJC, avec la CAF, etc.

**Emmanuelle MURCIER (AF UPP)** : L'objectif des UPP est la diversité, mais je vous rassure, Lucienne, il y a des parents français, comme vous et moi, et il y en a beaucoup. Après, vous avez rencontré l'UPP de Poitiers qui est tout de même assez particulier étant donné qu'il a été créé dans un centre d'hébergement de migrants. Chaque UPP prend les couleurs de son histoire et de l'environnement dans lequel elle a été créée. Dans tous les cas, je peux vous assurer que les séminaires annuels qui réunissent tous les parents se font sous le signe de la fraternité dirigée vers un objectif commun.

**Sylvie HEBERT LELIEVRE (UPP Dieppe)** : Ce que tu dis est tout à fait exact. Pour avoir vécu le séminaire il y a quinze jours, personne n'est mis de côté et moi, qui éprouve quelques difficultés d'écriture et de lecture, je ne me suis jamais sentie mise à l'écart. Dans notre groupe, il y a des parents, des grands-parents, des enfants, etc., tout ce monde n'étant pas forcément très à l'aise avec la langue française.

**Christine SOVRANO (CGT)** : J'aimerais poser la question des échecs : en rencontrez-vous ? Par ailleurs, avez-vous pu tirer des enseignements globaux des différentes recherches, des différents groupes ? Que pensez-vous des impacts sur l'institution éducative en général ? Qualifiez-vous votre action de militante ? Comment est-elle financée ? Je vous remercie.

**Emmanuelle MURCIER (AF UPP)** : Concernant les échecs, je n'ai pas souvenir que l'on n'ait pas réussi à constituer une UPP. La principale difficulté que nous rencontrons est l'essoufflement des institutions (pas les parents, mais les structures qui portent les UPP), le changement de professionnels ou des partenaires qui, au bout de trois ans, arrêtent leur financement. Les parents peuvent donc se retrouver seuls, sans animateurs, ce qui fragilise les situations. Cela étant, ce genre de situations se raréfie, notamment grâce au soutien de la CAF, du ministère des Affaires sociales et de la NCT, qui, au sein de leurs réseaux, effectuent un travail de sensibilisation sur le fait que la démarche UPP est une démarche de long terme qui ne fonctionne pas nécessairement comme les autres dispositifs.

Je considère également que les actions entreprises contribuent à l'évolution des représentations que les parents se font des enseignants, des travailleurs sociaux et des autres acteurs locaux, et réciproquement. J'ai l'exemple d'une UPP créée en 2005 qui avait mené une recherche sur les causes de l'échec scolaire en deux parties (parents d'un côté, enseignants de l'autre). Les parents disaient que c'était la faute des enseignants, les enseignants disant que c'était la faute des parents. Ils ont ensuite réussi à dépasser leurs incompréhensions, notamment lorsque les enseignants ont avoué ne pas avoir, jusqu'alors, conscience de certaines réalités socio-économiques. Il a alors été proposé à certains parents de « former » les enseignants sur leurs situations.

**Christine SOVRANO (CGT)** : Je suis contente de remarquer que les représentations évoluent de part et d'autre.

**Gemina CHARKIT (UPP)** : Je vais sûrement dire des choses qui ont déjà été dites. Lorsque l'on arrive dans une UPP, nous sommes toujours accueillis dans la convivialité, sans jugement, ce qui nous permet de nous rendre compte que nous ne sommes pas les seuls. L'UPP nous sécurise au regard de l'esprit de non-discrimination, de solidarité et de l'entraide qui se met en place. La langue ne fait pas du tout barrière, chacun étant respectueux de l'autre et de ses difficultés. L'effet de groupe favorise la confiance et l'élan de tous, chacun exprimant ce qu'il a au fond de lui plus facilement, notamment les personnes habituellement en retrait. La bienveillance et le respect sont les caractéristiques centrales des UPP.

**Emmanuelle MURCIER (AF UPP)** : C'est exact. Si les personnes peuvent librement exprimer des éléments de leur vie privée, cela n'est pas une nécessité et ils peuvent, au contraire, « sortir de cela ». L'idée est de regarder les personnes à partir de leurs ressources et pas de leurs difficultés, le groupe permettant de valoriser les ressources de chacun.

**Bahae HAMMOUTI (UPP Les Mureaux)** : Comme nous l'avons expliqué, le principe de l'UPP est de valoriser et de promouvoir les parents, quelle que soit leur identité, leur origine ou leur statut social, tout cela pour renforcer leur pouvoir au sein de l'école, valoriser leur savoir et leurs ressources. La recherche, en elle-même, a beaucoup apporté au niveau des apprentissages, permettant un processus de montée en compétences cadré par des universitaires.

Il y a également un effet miroir : mes enfants sont fiers de ce que je fais et, en retour, embrassent plus facilement le monde de l'apprentissage et de la recherche. Je dirais aussi que ma recherche au sein de l'UPP m'a poussée à effectuer plusieurs formations, notamment de développement personnel, dans le domaine de l'informatique, de la parentalité, formations qui renforcent la crédibilité de mon statut de parent-expert et rendent ma famille assez fière de ce que j'accomplis.

**Une intervenante** : Je suis à l'UPP depuis 2017. Au départ, j'y suis allé pour aider mon fils dans ses devoirs et mieux cerner les attentes des professeurs. J'en suis aujourd'hui vraiment contente.

**Un intervenant :** Grâce à l'UPP, mon fils a de bons résultats.

**Une intervenante :** Maintenant, ma maman parle mieux le français et a même écrit un livre sur les punitions ! Cela m'aide beaucoup dans les devoirs.

**Chantal LEITE (UPP Grigny-Viry) :** Je suis la présidente de l'UPP de Grigny-Viry, deuxième génération. Notre recherche s'est terminée en 2012 pour se constituer en association en 2013 puisque, dans les UPP, lorsque l'on commence on a plus envie de s'arrêter. Notre recherche portait sur les causes et les conditions d'échec dans les quartiers difficiles.

Si je ne peux pas affirmer que tous les parents des UPP ont un impact direct sur la réussite scolaire de leurs enfants, je peux attester de regards et de positions qui évoluent. Les enfants voient leurs parents travailler, se documenter, sortir de leur quartier et de leur quotidien, tout cela grâce au réseau des UPP. Avec les UPP, les parents reprennent confiance, contribuent, deviennent à l'aise à l'oral, ont la possibilité de faire d'une situation personnelle une problématique collective, adoptent un vocabulaire scientifique. Tout cela les fait gagner en confiance, en fierté, ce qui, en retour, embarque les enfants dans une dynamique positive. Depuis 2017, nous participons au colloque de l'ADPEP et travaillons sur la question de la place des parents dans les dispositifs. Comment peut-il s'impliquer ? Comment est-ce que la parole des parents peut être prise en compte pour améliorer le travail des professionnels ?

Je suis une maman de quatre enfants. Au moment où j'ai commencé les UPP, ma situation était difficile. Aujourd'hui, je peux vous dire que je suis fier de mes enfants, même si tout n'a pas été facile. L'un deux, qui était le plus en difficulté, fait aujourd'hui ce qu'il lui plaît.

**Nathalie PICARD (Mairie des Mureaux) :** Je confirme ce qui vient d'être dit concernant la recherche aux Mureaux. Lorsque les parents sont arrivés, au début, les parents étaient quelque peu remontés contre les punitions. La recherche s'est donc axée sur les actions à mettre en place pour que les sanctions soient constructives, en co-éducation. Les directeurs d'école et les professeurs ont ainsi pu donner leur sentiment aux parents. L'objectif final est d'ailleurs de présenter à l'Éducation nationale les démarches à implémenter pour renforcer cette co-éducation.

**Gemina CHAKRIT (UPP Echirolles) :** Je voudrais évoquer l'impact du numérique pour certains parents. Les parents les plus démunis ont été soutenus par aides matérielles (téléphones, ordinateurs), pour éviter le décrochage en période de confinement. Moi-même, étant en précarité, j'ai pu bénéficier de ces bénéfices. Il y a également eu des formations pour que les parents se familiarisent avec les usages. Nous avançons avec confiance, notamment parce que nous avons appris à créer une page Facebook, à faire un PowerPoint, à saisir des données, etc. Nous avons, d'une certaine manière, été secourus.

**Juliette RAMSTEIN (CNLE) :** Ces retours positifs sont réjouissants, notamment sur la question du numérique, dont l'accès est un enjeu central pour les personnes défavorisées. Je vois qu'une personne demande s'il est possible de participer en cours de route.

**Une intervenante :** Une nouvelle génération va bientôt s'ouvrir à la suite du colloque, donc, a priori, il n'y a pas de problème. Après, il faut voir au niveau local. Cela étant, j'ai beaucoup d'exemples de personnes qui sont venues en cours de route, tout en sachant que la constitution du groupe peut parfois prendre plus d'un an.

#### 4. Intervention de Sylvie Davieau, responsable d'établissements de l'association les Apprentis d'Auteuil sur les missions des haltes des parents des Apprentis d'Auteuil en lien avec l'aide à la parentalité et l'accompagnement dans la relation parents-professeurs.

*Madame Sylvie Davieau fait état de problèmes d'ordre technique.*

**Sonia BENMAA (Apprentis d'Auteuil) :** La condition pour être à la Maison des Familles est d'être parent. De mon côté, je fais partie de la Halte des Parents (créée en 2010), qui est la seconde Maison des Familles. Je me suis rendu là-bas pour la première fois alors que j'étais peu confiante en mes capacités d'être parent.

**Sylvie DAVIEU (Apprentis d'Auteuil) :** Nous accueillons donc les parents et les enfants, le lieu étant ouvert toute la journée. L'objectif est de valoriser la parole de tout un chacun, chaque parole ayant des effets. Notre postulat de départ est de dire que les parents sont les premiers éducateurs des enfants et qu'ils sont la source du changement au sein de leur famille. Le sujet de la réussite scolaire est l'un des sujets le plus à l'ordre du jour. Donc, nous accueillons des familles en situation de précarité.



Qu'entendons-nous par précarité ? Le fait que les parents sont le plus souvent dépendants des circonstances, des structures, avec des éléments de leur vie qu'ils ne contrôlent pas. La précarité n'engendre pas du vide, mais plutôt du plein, en termes de préoccupations, d'urgences, d'angoisses, de contraintes, etc.

Qu'est-ce que la réussite scolaire ? À quoi est-ce que cela renvoie ? Quel est le sens derrière tout cela ? Nous remarquons que les parents mettent sur leurs enfants une pression très importante, comme ils s'imposent, à eux-mêmes, une pression. Cela a pour conséquence, chez l'enfant, une pression à la réussite pour s'intégrer et s'inclure dans la société. Néanmoins, cette pression ne signifie pas pour autant que les parents ont les moyens d'accompagner leurs enfants, parents qui, eux aussi, ont pu avoir un rapport difficile avec l'institution scolaire. L'enfant est donc soumis à un paradoxe : celui de devoir réussir alors que ses parents ne sont pas toujours en mesure de l'aider au mieux pour cela.

Qu'est-ce que l'association va proposer ? Nous proposons des temps et des groupes de parole, le développement des compétences psychosociales, à savoir la capacité pour les parents d'expérimenter leurs propres compétences, notamment d'adaptation, d'autant que nous pensons que la précarité développe certaines capacités, certaines ressources, qui ne sont par ailleurs jamais mises en avant. Nous proposons également aux parents, s'ils le souhaitent, de faire le lien avec l'école. En effet, comme nous avons pu le dire, la méconnaissance engendre la peur, ce qui peut mener à une absence totale de communication, absence de communication souvent renforcée par la barrière de la langue.

Il arrive également, lorsque des bilans avec des psychologues sont réalisés, que le parent se mette en retrait, doutant encore plus de ses capacités. L'association va donc jouer un rôle d'orientation vers d'autres associations, lieux, qui permettront d'améliorer ces aspects-là.

Sur le sujet du sens à l'école, nous nous sommes rendu compte que les parents, notamment ceux issus de l'immigration, n'ont pas nécessairement les mêmes codes sur le fonctionnement et les représentations associés à l'école que la population générale. Nous leur rappelons donc l'importance de l'institution scolaire, tout en travaillant en amont, notamment avec les familles qui ont des enfants en très bas âge.

**Sonia BENMAA (Apprentis d'Auteuil) :** Comme je le disais, je suis arrivée au sein de l'association dans un moment difficile de ma vie. L'association a été un soutien à chaque étape, m'a toujours donné une réponse, une direction, m'a permis de partager avec d'autres parents en situation difficile. En parlant avec les autres parents, je me suis rendu compte que le travail que je faisais avec mon enfant était énorme, que d'autres parents me prenaient ensuite en exemple, et ce alors que, de mon côté, je ne m'en rendais absolument pas compte. Vraiment, ces moments ont été une libération, une force, force venant du collectif : nous arrivions à trouver des solutions, des moyens de discuter avec l'école, tout cela m'ayant permis, petit à petit, de gagner en confiance, de me sentir utile.

Aussi, l'enfant a toute sa place au sein de la Maison des Familles. Une phrase revient souvent au sein de l'association : « Nous prenons tous soin les uns des autres ». De plus, lorsque ma fille a vu que sa mère s'engageait, s'impliquait, allait mieux, elle a réagi en faisant de même : elle est aujourd'hui engagée au sein du Conseil National de la Jeunesse, ne craint plus de parler devant des adultes, etc., ce qui lui permet de se rendre compte qu'elle est l'égale de tous. Les gens sont tous égaux et pour m'être rendu compte de cela, je dis merci à l'association.

**Juliette RAMSTEIN (CNLE) :** Gemina nous dit, dans le fil de discussion, qu'elle partage tout à fait ce qui vient d'être dit par Sonia. Lucienne nous fait part des mêmes retours.

**Gemina CHAKRIT (UPP Echirolles) :** Comment faites-vous pour rapprocher les parents éloignés, qui n'osent pas venir dans les maisons ?

**Sylvie DAVIEU (Apprentis d'Auteuil) :** Je partage cette inquiétude et, pour l'instant, nous n'y avons pas encore vraiment répondu. Après, oui, il y a le travail avec les partenaires, mais souvent, les parents éloignés ne sont pas non plus dans les autres associations. Je pense qu'il y a beaucoup d'améliorations à faire dans le domaine de l'« aller-vers ». Pour ce faire, il faudrait pousser les membres à développer le bouche-à-oreille, puisque ce sont eux les plus capables d'identifier les publics les plus éloignés, les plus précaires. De plus, être introduit dans une association par quelqu'un auquel on peut s'identifier est source de confiance pour ces publics difficiles à atteindre. Cela étant, même si le confinement nous a poussés à aller plus loin dans l'« aller-vers », nous restons trop peu nombreux.

**Sonia BENMAA (Apprentis d'Auteuil) :** Personnellement, j'ai connu l'association parce qu'elle était dans mon bâtiment. Après, oui, c'est vrai, il y a beaucoup de bouche-à-oreille.

**Lucienne SOULIER (ATD Quart Monde) :** Est-ce que les Apprentis d'Auteuil ont des antennes dans le territoire ? En province ? En Côte-d'Or ?

**Sylvie DAVIEU (Apprentis d'Auteuil)** : Une Maison des Familles va ouvrir à Dijon.

**Lucienne SOULIER (ATD Quart Monde)** : Aussi, personnellement, de par mon vécu, j'ai toujours eu beaucoup de difficultés à faire confiance. Comment faire pour que les gens aient confiance ? Il faut accepter d'être soutenu. J'imagine que Sonia a dû ressentir cela.

**Sonia BENMAA (Apprentis d'Auteuil)** : Oui, faire confiance est difficile. Après, vous avez, on parle de son expérience, sans l'imposer aux autres, sans le juger, et, petit à petit, la confiance se tisse. Chacun est libre de recevoir les expériences et les vécus de chacun à sa manière, comme chacun est libre de raconter ce qu'il veut. Il arrive que certaines personnes ne veulent rien raconter d'eux et soient là juste pour écouter. Il n'y a aucune trace, l'association ne conserve aucun écrit de ce qu'il se passe entre les personnes.

**Sylvie DAVIEU (Apprentis d'Auteuil)** : La confiance se construit, on ne la donne pas comme cela. Nous sommes donc très attentifs à la parole, au fait de croire ce que la personne nous dit.

**Une intervenante** : Est-ce que l'association a des relations avec les écoles ?

**Sylvie DAVIEU (Apprentis d'Auteuil)** : Nous avons quelques relations, mais que nous devons faire grandir. Le chantier est donc en cours.

**Bahae HAMMOUTI (UPP Les Mureaux)** : Notre UPP est soutenu par le service de la parentalité de la Maison des Familles qui dépend de la commune des Mureaux. Les principes de travail sont les mêmes. Tout ce que vous dites depuis tout à l'heure correspond à ce que je vis là-bas. L'idée est de montrer que le parent est soutenu, de n'importe quelle manière, que ce soit par l'UPP et sa forte expérience, par les Maisons des Familles, d'autres structures, tout cela au service de l'enfant qui est, dans tous les cas, l'élément essentiel. Je me demandais si cela ne vous viendrait pas à l'idée de monter un projet d'UPP de cinquième génération étant donné que vous correspondez à toutes ces valeurs et tous ces principes.

**Sylvie DAVIEU (Apprentis d'Auteuil)** : Sur le principe, je suis tout à fait d'accord. Il faudrait peut-être prendre contact avec l'UPP de Marseille. Ce serait vraiment avec plaisir.

**Bahae HAMMOUTI (UPP Les Mureaux)** : J'aimerais également revenir sur la manière d'approcher les parents. Pendant le confinement, nous avons mis en place, au sein de l'UPP des Mureaux, un groupe WhatsApp que les gens peuvent rejoindre. Cette démarche a vraiment permis d'accélérer les échanges, renforcer les liens, favoriser le montage de projets. Vraiment, vous pourriez vous inspirer de cette idée, cette manière de faire est très efficace.

**Sylvie DAVIEU (Apprentis d'Auteuil)** : Nous avons également créé un groupe WhatsApp et allons bientôt faire une exposition sur les apports de ce groupe.

**Chantal LEITE (UPP Grigny-Viry)** : Les témoignages que j'ai entendus de la part de la Maison des Familles correspondent tout à fait à ce qui est fait au sein des UPP. Nous avons besoin de travailler avec les écoles, mais également avec des groupes, dans et en dehors des quartiers, pour être plus forts. Nous, par exemple, lorsque nous avons commencé, nous avons été soutenus par la CAF, CAF nous ayant appris à faire des comptes rendus, à organiser des réunions, à préparer des actions collectives, etc. Le besoin de changer le regard sur les quartiers prioritaires est vraiment urgent.

## 5. Conclusion

**Juliette RAMSTEIN (CNLE)** : Merci à tous. Ces échanges étaient vraiment intéressants, même si, personnellement, je ne suis pas concernée. Nous réfléchissons donc tous ensemble, à la réception du compte-rendu, pour voir si nous devons transmettre certains éléments ou non. Personnellement, je pense que certains éléments doivent être valorisés et comme le disait Chantal, si nous parlons souvent des aspects négatifs de ces quartiers populaires, nous devrions mettre plus en avant les aspects négatifs. Pour conclure, je vous préviens que la prochaine réunion aura lieu à la rentrée et portera sur le décrochage scolaire. Si vous souhaitez assister à la réunion, je vous laisse m'écrire un petit mail. Je vous souhaite une belle fin de journée.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures 50.*